



**DÉPÔT DU BUDGET D'OPÉRATION 2022
ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
2022-2023-2024**

**Discours de la mairesse
Prononcé le 20 décembre 2021**

Investir dans le capital humain

Chères Valdoriennes,
Chers Valdoriens,
Kwe,
Bonjour,

Au nom des membres du conseil municipal, je suis fière de vous présenter le budget 2022 de la Ville de Val-d'Or ainsi que les projets prévus au programme triennal d'immobilisations pour 2022, 2023 et 2024.

Suite aux élections tenues le 7 novembre dernier, le conseil municipal s'est rapidement mis à la tâche afin de préparer le budget qui guidera les élus et l'administration municipale pour la prochaine année.

Tout d'abord, l'année 2022 concorde avec le dépôt d'un nouveau rôle triennal d'évaluation soit pour les années 2022, 2023 et 2024. Par conséquent, les taux de taxes devaient être ajustés.

Les membres du conseil ont été interpellés par la nécessité d'analyser le portrait des ressources humaines à l'intérieur de nos services. Nous avons constaté que nos effectifs actuels ne nous permettaient pas d'avoir la marge de manœuvre nécessaire pour remplir certains mandats et planifier les projets qui façonneront notre avenir. Nous avons donc fait le choix responsable d'investir dans le capital humain.

L'environnement et la lutte aux changements climatiques étant au cœur des préoccupations du conseil municipal et des citoyens, nous devons nous donner les moyens d'innover et d'avancer. Nous avons donc créé un poste dédié entièrement à l'environnement.

De plus, nous avons choisi d'investir dans notre service de l'urbanisme. Cela permettra de répondre adéquatement à une panoplie d'exigences et de suivis imposée aux

municipalités tels que la gestion du patrimoine bâti, la traçabilité des sols contaminés, la protection des milieux humides et hydriques, les règlementations en lien avec les piscines résidentielles et les puits d'eau potable, pour ne nommer que ceux-ci.

Le thème du budget 2022 « Investir dans le capital humain » fut inspiré par cette volonté de positionner nos ressources humaines au cœur de nos projets. Des équipes performantes et bien outillées nous permettront de mieux bâtir le Val-d'Or de demain.

Finalement, le budget 2022 fut élaboré dans un contexte de hausses générales des coûts d'opérations tout en tenant compte de notre capacité à générer de nouveaux revenus.

RÔLE D'ÉVALUATION

Les valeurs portées au nouveau rôle triennal d'évaluation sont le reflet du marché immobilier valdorien au 1^{er} juillet 2020. La firme Société immobilière Abitibi inc. fut mandatée pour réaliser cet exercice. Considérant les unités d'évaluation portées au rôle, celui-ci comprend 16 052 unités d'évaluation dont la valeur s'élève à 3 976 240 800 \$ soit une augmentation de 14,75 % par rapport au dernier rôle triennal. Ces résultats démontrent un dynamisme qui ne s'essouffle pas dans notre municipalité.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022

Le budget d'opération que nous déposons ce soir s'élève à 64 728 040 \$. Un budget équilibré qui présente une hausse de 2 057 730 \$ par rapport à 2021 soit 3,28 %.

Dépenses

La hausse des dépenses est attribuable à une augmentation marquée de la prime d'assurances de dommages qui représente un montant additionnel de 600 000 \$, de la Sûreté du Québec et de la masse salariale.

En ce qui a trait à la masse salariale, autre que la création de nouveaux postes en urbanisme et en environnement, mentionnons l'ajout d'un poste au Service des infrastructures urbaines dédié à la gestion de l'eau ainsi que la création d'une équipe en gestion des bâtiments. Devant le défi de recrutement, un poste de conseillère aux ressources humaines fut également ajouté. Finalement, un nouvel organigramme fut adopté pour le Service de sécurité incendie afin de transformer des postes de pompier à temps partiel pour des postes à temps plein et ainsi maintenir notre force de frappe tel qu'exigé dans le schéma de couverture de risques.

Revenus

Plus de 80 % des revenus municipaux proviennent de la taxe foncière (52 M \$).

Au chapitre des autres sources de revenus, nous avons reçu une somme additionnelle de 160 000 \$ provenant d'une remise supplémentaire de la TVQ aux municipalités (420 000 \$ au total).

La vigueur du marché immobilier nous permet d'anticiper des revenus supplémentaires de droits de mutation de l'ordre de 175 000 \$ pour un total 1 925 000 \$.

Finalement, nous affecterons 635 000 \$ du surplus libre qui figure aux états financiers vérifiés du 31 décembre 2020.

TAXATION 2022

Taxation valeur foncière

Pour équilibrer le budget 2022, considérant le nouveau rôle d'évaluation, le taux de taxation résidentielle sera réduit de 0,033 \$ et passera à 0,417 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation. Le taux de taxe pour la dette commune sera diminué à 0,274 \$.

Taxes des services

Tous les taux de taxes de service qui couvrent le traitement des eaux usées, la distribution d'eau potable, les ordures et le déneigement demeurent inchangés.

Charge fiscale moyenne

La valeur moyenne d'une résidence unifamiliale à Val-d'Or en 2022 est de 287 600 \$. Pour cette valeur, le compte de taxes augmentera d'environ 2,9 % soit 84 \$.

Le tableau à l'écran illustre les contributions aux différents services municipaux pour une résidence moyenne.

SERVICE DE LA DETTE

L'endettement total net selon le dernier rapport financier vérifié 2020 est de 74 059 769 \$. Nous investissons essentiellement dans des projets qui viennent soutenir notre développement, protéger l'environnement, comme l'assainissement des eaux dans les secteurs ruraux dans les dernières années, et offrir des nouveaux services pour l'amélioration de la qualité de vie des citoyens.

Le paiement annuel dédié à la dette se chiffrera en 2022 à 12,5 M \$ (capital et intérêts) ce qui représente 19,5 % du budget. Ce paiement par rapport au total des dépenses est comparable aux autres villes de taille similaire.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022-2023-2024

Le programme triennal d'immobilisation (PTI) présente les investissements que la Ville prévoit effectuer au cours des trois prochaines années. Il s'avère un outil de planification important. Le présent PTI prévoit des investissements de l'ordre de 80 000 000 \$ dont 20 M \$ en 2022, 34 M \$ en 2023 et 26 M \$ en 2024. Plusieurs projets sont assujettis à des subventions ainsi qu'à des taxes de secteur qui viennent soutenir nos projets. Considérant ceux-ci, le financement du PTI 2022 s'élève à 15 M \$.

Avant de vous présenter quelques projets qui seront réalisés en 2022, je souhaite faire le point sur la revitalisation du centre-ville. On se rappelle que les prochaines phases impliqueront la réfection complète des services municipaux et non seulement le réaménagement de surface comme pour les deux premières phases. Je vous informe que la 3^e phase de la revitalisation du centre-ville prévue entre la 7^e Rue et la 8^e Rue est reportée d'une année.

Il ne s'agit pas d'un choix politique, mais plutôt de contraintes techniques qui ne permettent pas cette réalisation en 2022. Ces contraintes s'expliquent d'abord par la non-disponibilité de certains matériaux ainsi que les délais supplémentaires de livraison. Le contexte mondial de la pandémie combiné à la pénurie de main-d'œuvre affecte grandement les fournisseurs qui nous ont confirmés que cette situation perdurera au cours des prochains mois. Le report d'une année, nous permettra donc de faire du préachat de matériaux. D'ailleurs, un montant de 750 000 \$ est prévu à cet effet au budget 2022 en vue des travaux de 2023.

Ce report nous donnera également une marge de manœuvre supplémentaire pour s'assurer de l'alimentation adéquate en eau potable pour desservir les bâtiments et assurer la protection incendie durant la réalisation des travaux. Cet aspect représente un défi important qui nécessite des inspections et interventions de la part de notre équipe. Je me permets de souligner que le manque d'effectif en 2021 au Service des permis, inspection et environnement a compromis l'exécution de cette étape.

Le conseil municipal souhaite par le fait même valider les aménagements prévus afin de s'assurer que la revitalisation reflète les attentes des commerçants, de la population et les tendances en matière d'urbanisme et d'environnement.

Le programme triennal d'immobilisations comprend des travaux qui visent à assurer l'entretien, la pérennité et le développement de l'ensemble des infrastructures de la ville incluant nos parcs industriel et aéroportuaire.

Entre autres, la réfection complète des services municipaux (aqueduc et égout) de la rue Bouchard entre les rues Lauzon et Vallières pour un montant de 1,7 M \$.

Nous entamerons les travaux nécessaires à l'aménagement de la rue Giguère au sud du boul. Forest. Il s'agit d'un investissement de l'ordre de 4 450 000 \$ sur deux ans dont 3 275 000 \$ en 2022.

D'importants travaux au parc Pierret, près de la Place Agnico-Eagle, seront réalisés afin de remplacer une conduite pluviale. Ceux-ci permettront de poursuivre la revitalisation de ce secteur dans l'avenir.

Au niveau des projets de voirie, ce sera au tour de la rue de la Bourgade à Sullivan de connaître une cure de jeunesse. Plusieurs autres interventions de planage et de resurfaçage seront effectuées notamment sur la 7^e Rue, le boul. Hôtel-de-Ville, la rue Bégin et la rue des Tilleuls (Dubuisson).

Nous poursuivons le développement de terrains pouvant accueillir de nouvelles industries en contribuant financièrement au projet de construction de la nouvelle rue Fernand-Cossette située près de la rue Finlay en partenariat avec la Corporation de développement industriel de Val-d'Or.

Au chapitre des bâtiments et équipements, nous procéderons enfin à la réalisation de la rénovation de l'aréna Kiwanis. Ces travaux sont très attendus par les clubs sportifs qui la fréquentent. Rappelons que la Ville de Val-d'Or a obtenu une subvention de 2,9 M \$ des gouvernements.

Le Service de sécurité incendie fera l'acquisition d'un nouveau camion-échelle. Il s'agit d'un investissement nécessaire de 1 750 000 \$ afin de maintenir notre flotte de véhicules d'urgence. Le camion actuel date de 1994.

Au niveau des bâtiments municipaux, nous allons procéder à l'agrandissement d'un garage existant pour accueillir des bureaux pour notre nouvelle équipe en bâtiment. Cette amélioration représente une somme de 860 000 \$.

Nous aménagerons le parc des Pionniers situé à proximité de plusieurs immeubles à logements dont la Résidence du Plateau et des logements sociaux de l'Office municipal d'habitation. Il s'agit d'un nouveau concept multigénérationnel qui viendra diversifier notre offre d'espaces publics sur le territoire.

De plus, nous réaliserons la réfection de l'aire de jeux de la plage Rotary, les modules actuels étant désuets. Cette nouveauté fera certainement le bonheur des nombreux adeptes de ce site gratuit exceptionnel à deux pas de la ville.

Notons également l'aménagement du stationnement du centre multisport Fournier côté 7^e Rue. Le PTI comprend aussi des sommes récurrentes pour doter certains stationnements d'abris de vélos. La patinoire BLEU BLANC BOUGE en accueillera un en 2022.

La Ville de Val-d'Or désire également améliorer certaines descentes de bateau qui sont accessibles gratuitement à la population. Des travaux aux descentes du chemin Harricana et du pont Champagne sont envisagés en 2022 tandis que celle du quai fédéral est inscrite

en 2023. L'aménagement d'un stationnement à la descente de la rue Élisabeth est aussi prévu l'été prochain.

CONCLUSION

Après s'être dotée d'infrastructures modernes qui positionnent notre communauté au palmarès des milieux de vie enviables et attractifs, nous nous donnons les outils pour faire face aux défis et pousser encore plus loin l'expérience citoyenne.

Pour y arriver, ce budget place le capital humain au cœur du développement de la Ville avec un grand V. C'est-à-dire celui d'une administration compétente et dévouée formée de gens qui ont tous la même mission : voir au mieux-être collectif.

J'aimerais remercier mes collègues du conseil municipal ainsi que les membres de l'administration pour leur collaboration à l'élaboration de notre premier budget. Merci également à l'ensemble des employés municipaux qui, par leur professionnalisme et leur dévouement, assurent des services de qualité aux citoyens.

Cette présentation sera disponible sur la page Facebook, le site web de la Ville de Val-d'Or et publiée dans l'édition du 12 janvier 2022 du journal Le Citoyen. Elle sera aussi diffusée sur les ondes de TVC 9 dès le 23 décembre.

En terminant, j'aimerais vous rappeler l'importance de favoriser l'achat local. Il est toujours plaisant d'aller à la rencontre de nos commerçants qui sont toujours là.

À toutes et à tous, en mon nom et au nom du conseil municipal, j'offre mes vœux les plus sincères pour un heureux temps des Fêtes. Santé et bonheur pour la prochaine année! Vu les circonstances, je tiens à vous rappeler l'importance de respecter les mesures sanitaires dictées par la Santé publique. Joyeuses Fêtes!

CÉLINE BRINDAMOUR

Mairesse